

CENTRE HOSPITALIER DE LAVAU (81)

Construction de l'unité n°1 de psychiatrie

PRÉPROGRAMME

01

Contexte du projet

02

Orientations fonctionnelles

03

Exigences techniques générales

04

Présentation du scénario

01

Contexte du projet



Contexte général

Dans le cadre de **l'amélioration des conditions de prise en charge de ses patients atteints de troubles psychiatriques**, le Centre Hospitalier de LAVAUR envisage la **reconstruction de son unité de psychiatrie « Le PECH »** sur son site de santé mentale PINEL.

Ce projet s'inscrit dans une démarche large d'amélioration des conditions d'accueil et de soin de ses patients, conduisant à la reconstruction ultérieure de l'unité Gravette en prolongement de l'unité PECH.

Ces deux unités demeureront différenciées pour les patients mais une mutualisation d'espaces est d'ores et déjà envisagée avec la construction de locaux communs aux deux unités dès la construction de l'unité 1.

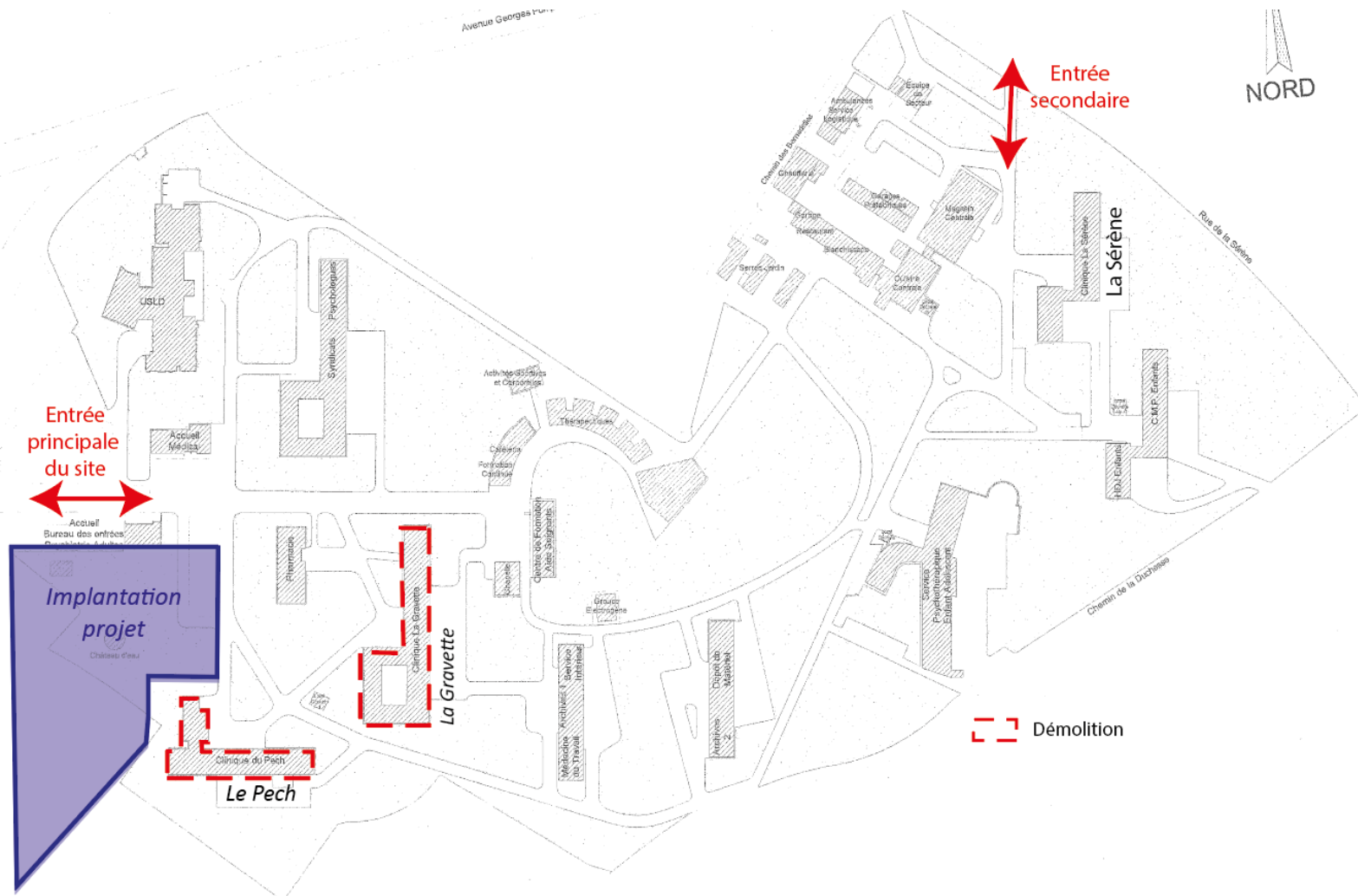
Les objectifs :

- **Concevoir un bâtiment adapté** pour offrir une prise en charge médicale, thérapeutique et soignante de premier plan :
 - Concevoir des locaux adaptés aux activités dispensées
 - Garantir une qualité de vie au **travail optimale** pour l'ensemble du personnel
- **Disposer d'un projet évolutif et flexible** capable d'intégrer à l'avenir l'unité 2, tout en assurant une cohérence fonctionnelle globale :
 - Organisation adaptée tant pour l'unité 1 seule dans un premier temps que pour l'ensemble des unités une fois la composition architecturale, fonctionnelle et technique finalisée
 - **Assurer un fonctionnement distinct** des deux unités du point de vue des patients, tout en mutualisant efficacement les fonctions supports logistiques et techniques ;
- Garantir une parfaite gestion des flux du personnel, et des intervenants extérieurs (visiteurs, coursiers, ...), et la sécurisation des accès entre les différentes unités ;
- Maintien de l'activité du site sans interruption pendant la durée des travaux.

Lors d'une précédente étude de préprogrammation, la reconstruction des unités de psychiatrie « Le Pech » et « La Gravette » a fait l'objet de plusieurs scénarios de faisabilité fonctionnelle, technique, opérationnelle et financière.

Après étude, analyse et présentation à l'ARS, le choix s'est porté sur une **implantation dans la zone d'entrée du site PINEL, en lieu et place de l'ancien projet de construction d'EHPAD**

Implantation retenue



02

Orientations fonctionnelles



Orientations fonctionnelles principales

Le projet s'inscrira dans la **réorganisation globale du secteur** visant à limiter les hospitalisations de longue durée et favorisant l'articulation de parcours du patient gradué et cohérent entre un espace de soins intensifs et une proposition de réhabilitation psychosocial ambulatoire.

Les objectifs et enjeux stratégiques sont :

EFFICIENCE : HARMONISATION DE LA PRISE EN CHARGE et FLUIDITE DU PARCOURS PATIENT

- Intégration harmonieuse des bâtiments dans leur environnement en s'appuyant sur une architecture de caractère résidentiel « Comme à la maison » :
 - Généralisation des hospitalisations en chambres individuelles avec cabinets de toilette
 - Développement de la notion d'espaces de vie
 - Compacité générale : optimisation des distances à parcourir par les patients et le personnel
- Différentiation des deux unités :
 - Eviter la concentration des patients pouvant entraîner d'éventuels conflits ou trafics
 - Différencier les ambiances soignantes et graduer les stimulations sensorielles et relationnelles :
 - Unité « 1 » : ambiance visant l'apaisement du patient et sa reconnexion avec la réalité
 - Unité « 2 » : environnement stimulant et riche en interactions sociales
- Avoir la capacité à créer des unités d'hospitalisation non mixtes
- Réduction des mesures de contention et d'isolement tout en assurant la sécurité des personnes soignées et soignantes
- Prise en soin de la crise en phase aigüe afin que la durée d'hospitalisation soit la plus courte possible (partenariat étroit avec l'équipe du CMP)

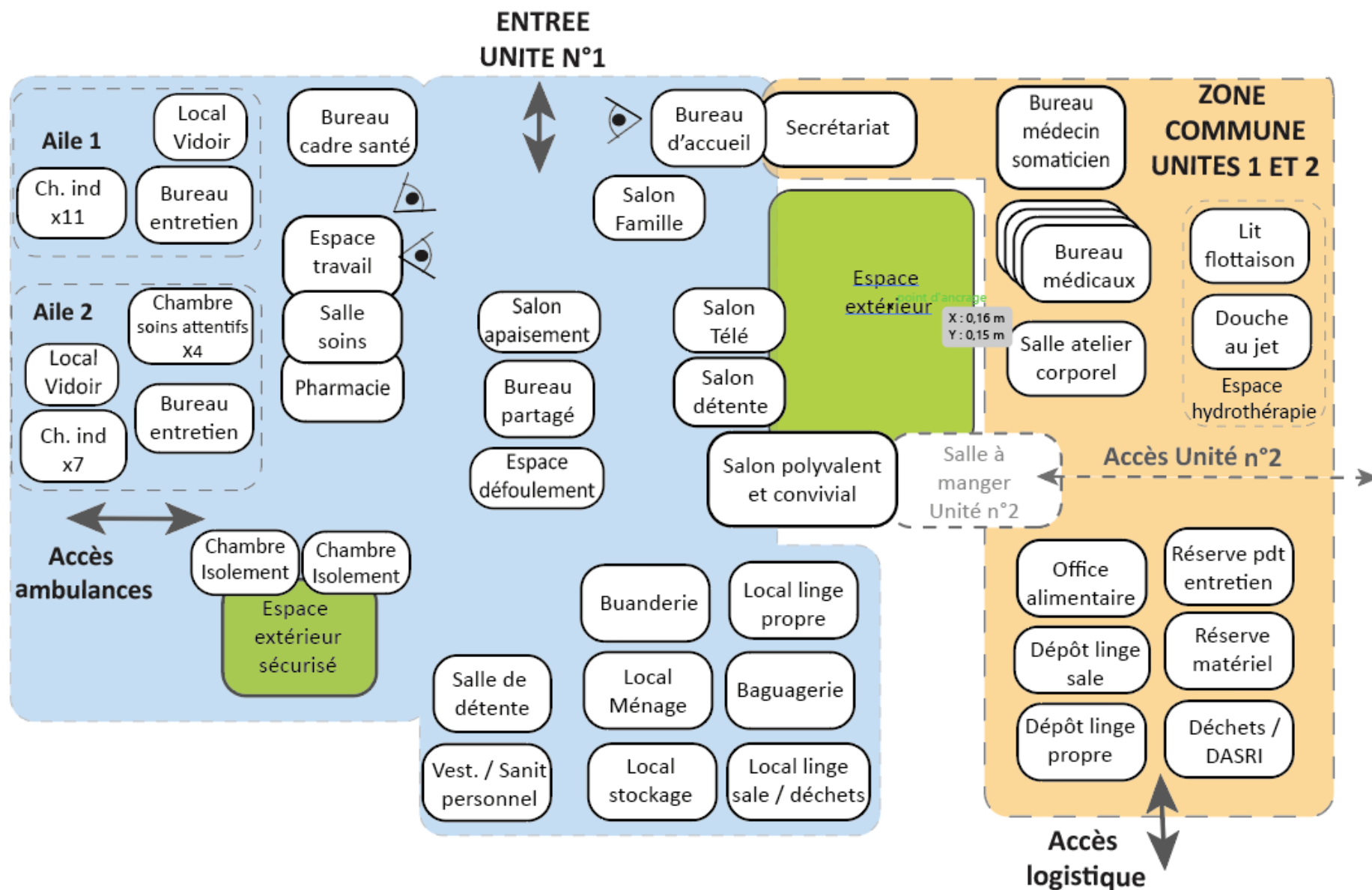
ERGONOMIE

- Architecture de type pavillonnaire de plain-pied pour donner la sensation d'un accès direct sur l'extérieur
- Conception favorisant la libre circulation des patients entre l'unité, l'extérieur et les ateliers thérapeutiques

SECURITE ET SURETE

- Sécurisation des patients, visiteurs et professionnels
- Intégration d'une modularité des unités en cas de crise sanitaire semblable au COVID19

Schéma d'organisation général



Expression des besoins

Unité n°1	SU m²	Qté	SU TOTALE	Commentaires
Aile n°1		11 lits	194	
Chambre individuelle	16	10	160	avec WC, lavabo et douche
Chambre individuelle PMR	18	1	18	avec WC, lavabo et douche - accessible handicapé
Bureau entretien	12	1	12	Bureau entretien infirmier 1 poste de travail / Entretien avec patient / Equipements télémédecine
Local vidoir	4	1	4	Branchement lave bassin / En position centrale par rapport aux 2 ailes
Aile n°2		11 lits	194	
Chambre individuelle	16	10	160	avec WC, lavabo et douche
Chambre individuelle PMR	18	1	18	avec WC, lavabo et douche - accessible handicapé
Bureau entretien	12	1	12	Bureau entretien infirmier 1 poste de travail / Entretien avec patient / Equipements télémédecine
Local vidoir	4	1	4	Branchement lave bassin / En position centrale par rapport aux 2 ailes
Espace sécurisé			36	L'accès doit limiter l'exposition du patient au regard des autres patients
Chambre isolement	18	2	36	Avec sas, WC, lavabo et douche répondre aux situations de crise aiguë / garantir la sécurité du patient et d'autrui Equipements sécurisés et intégrés
Terrasse / espace extérieur			PM	Avec auvent pour protection des intempéries Patio ou espace extérieur totalement fermé et sécurisé
Zone commune aux ailes			325	
Espace de vie collective			108	
Bureau d'accueil	10	1	10	1 poste de travail visibilité sur l'entrée de l'unité
Salon familles	12	1	12	
Salon détente	14	1	14	Capacité : 8 personnes Espace cosy / groupes de paroles Petit coin bibliothèque , jeux de société, groupe de parole improvisé, atelier créatif du quotidien Fauteuils / Tables / canapés / Etagère / rangement
Salle télévision	14	1	14	
Salon polyvalent et convivial	50	1	50	Capacité : 25 personnes Espace ouvert et accessible en permanence aux patients et communiquant avec la salle à manger de la future unité n°2 Usages : prise des repas, organisation d'activités thérapeutiques, salon,... Configuration rectangulaire avec aménagement de de manière modulable et flexible : tables rondes, des manges-debout, ... Dans le prolongement prévoir une terrasse abritée et sécurisée.
Sanitaires patients / visiteurs	4	2	8	Séparation hommes et femmes - accessible handicapé
Terrasse / espace extérieur			PM	Espace extérieur clos - Lieu privatif de liberté / Prévoir un espace fumeur sécurisé

Expression des besoins

Unité n°1	SU m²	Qté	SU TOTALE	Commentaires
Zone commune aux ailes			325	
Locaux soins			111	
Bureau partagé (internes)	21	1	21	3 postes de travail
Bureau cadre de santé	12	1	12	1 poste de travail
Espace soins				Accessibilité sur l'espace "ouvert" et sur l'espace "sécurisé" Visibilité sur l'entrée de l'unité
Salle d'examen et de soins	20	1	20	Respect de la marche en avant : circuit propre / sale Compris zones retour soins et poste de travail Espace vitré et muni de stores pour signifier l'occupation effective du lieu
Pharmacie	6	1	6	Communicant avec la salle d'examen et de soins
Espace de travail	20	1	20	2 postes de travail - gestion des dossiers de soins Transmission : 12 personnes Espace vitré et muni de stores pour signifier l'occupation effective du lieu Communicant avec la salle d'examen et de soins Isonorisé
Salon apaisement	16	1	16	Favoriser la régulation émotionnelle / permettre un retrait volontaire ou accompagné / diminuer les stimulations / Soutenir l'apaisement et le sentiment de sécurité
Espace de défoulement	16	1	16	Tatamis au mur, des cubes en mousse pour faire des cabanes ou se défouler et tout casser
Locaux du personnel			56	
Salle de détente	10	1	10	Capacité : 4 à 5 personnes Prise de repas
Sanitaires du personnel	3	2	6	Séparation H/F
Vestiaires du personnel	20	2	40	Séparation H/F Espace casiers personnel et espace pour chariots tenues professionnelles sales Equipements sanitaires suivant Code du Travail
Locaux de services			50	
Local de stockage	12	1	12	
Local Ménage	6	1	6	1 chariot ménage (130 x 80) / produits entretien / monobrosse / lave mains / timbre d'office
Local Linge propre	10	1	10	2 armoires linge (130 x 80) / Stockage tampon linge propre / 1 chariot nursing (150 x 80)
Local Linge sale et déchets	10	1	10	1 armoire à linge (130 x 80) / 1 chariot déchets (150 x 80) / Lave mains
Buanderie	6	1	6	Machine à laver domestique / sèche linge
Bagagerie	6	1	6	
TOTAL SU			749	

Expression des besoins

Locaux communs aux unités	SU m ²	Qté	SU TOTALE	Commentaires
Espace tertiaire			78	
Secrétariat	16	1	16	2 postes de travail / rangement Visibilité sur l'espace de soins Espace vitré et muni de stores pour signifier l'occupation effective du lieu
Bureau médecin somaticien	14	1	14	1 poste de travail / Entretien avec patient / Table examen / Equipements télé médecine
Bureau médicaux	12	4	48	1 poste de travail / Entretien avec patient
Pôle activités			50	
Espace hydrothérapie				
Lit flottaison	10	1	10	
Douche au jet	10	1	10	Baignoire
Salle atelier corporel	30	1	30	Activités : gym, psychomotricité Capacité : 10 personnes
Zone audience				Implantation dans un bâtiment existant
Logistique commune			76	
SAS de livraison				Sas commun donnant sur l'extérieur pour l'accueil des containers de linges et repas
Office alimentaire	50	1	50	Paillasse humide, meubles haut et bas (8ml), distributeurs boissons Prévoir différents espaces : - Zone de réception des repas : remise en température (2 navettes de 2ml x 1,2 ml) - Zone stockage : épicerie : petits déjeuners / collations (rayonnage 2 ml / 2 chariots distrib (150 x80)) - Zone sale / plonge (cha laverie : 7ml) Espace ouvert via comptoir / passe plat sur les salles à manger des unités n°1 et n°2
Dépôt linge propre	10	1	10	2 armoires à linge (150 x 80)
Dépôt linge sale	10	1	10	2 armoires à linge (150 x 80)
Sanitaires personnel	3	2	6	Séparation hommes et femmes - accessible handicapé
Logistique générale			54	
Réserve matériel	20	1	20	
Réserve produits entretien	8	1	8	Rangement produits entretien et Autolaveuse
Local déchets	20	1	20	Stockage de 4 containers : DAOM, Tri, Compostable, Verre(150 x 90) et emplacement cartons Local climatisé Accès direct sur la cour de service en sas depuis la circulation générale
Local DASRI	6	1	6	1 container (150 x 90) / lave mains
TOTAL SU			258	

03 Exigences techniques générales



Enjeux techniques et environnementaux

Entretien-Maintenance :

- Exploitation du sous-sol comme un VS ou LT => pas de LT en sous-sol à ce stade ; locaux logistique ou divers qui pourront intégrer le sous-sol ultérieurement / A étudier en phase Programme : LT CTA en sous-sol (SU à limiter au strict minimum et accès à étudier pour conserver la façade côté Sud libre).
- LT en toiture, au RDC, enclos technique extérieur au RDC pour GF ou PAC ? => bâtiment en simple RDC de préférence avec enclos technique pour PAC (clos pour éviter le jet de pierre) / LT CTA au RDC.

Prestations techniques :

- Clôture à prévoir (nature/hauteur) => le projet est ouvert sur le site de Pinel, clôture à prévoir vis-à-vis du domaine public.
- Toiture tuile avec comble (toiture terrasse à limiter ou pas).
- Production de chauffage et de froid => PAC réversible.
- Emission de chaleur/froid => plancher réversible + CTA DF avec batterie chaud/froid + Terminaux en fonction des besoins.
- Energie renouvelable : ECS Solaire / Photovoltaïque => les 2 possibles / PV pour réglementation APER-Climat et résilience.
- Fluides Médicaux à prévoir => Non.
- Cfo : tarif Jaune ou raccordement sur TGBT USLD => raccordement sur TGBT USLD / GE neuf dédié ou raccordement sur secours existant => GE neuf à prévoir.

Secteur de psychiatrie :

- Spécificités liées aux chambres d'isolement => façade/cloison en dur / Aucun terminaux apparents et en saillis, non démontable par le patient.
- Protection des Mext des chambres (barreaudage) => Non / Châssis ouvrable que par le personnel possible.

04 Présentation du scénario



Adéquation au site

Le nouveau projet se positionnera sur la structure bâtie du projet d'EHPAD, les fondations et la superstructure du sous-sol étant construite, jusqu'au plancher bas du rez-de-chaussée.

Le niveau RDC permet d'implanter les deux unités ainsi que les locaux communs (pôle activités et logistique générale).

La configuration envisagée à ce stade de l'étude est la suivante :

